REPUBLIQUE DU SENEGAL

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

**SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET
DE LA DEMOGRAPHIE DE KOLDA**

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE KOLDA
Année 2006

Directeur Général de l'ANSD :	Babakar FALL (DG)
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Chef du service régionale et Rédacteur :	Atoumane NDIAYE
Adjoint Chef de service régional :	Jean Paul DIAGNE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : **(i)** collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2006 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du

produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Après une présentation de la situation géographique et socio-économique de la région, tous les autres secteurs sont passés en revue. Il s'agit notamment du secteur démographique et de l'ensemble des secteurs annotés dans le sommaire. Pour chaque chapitre traité, l'analyse porte essentiellement sur les grandes tendances observées en 2006 et l'évolution par rapport à 2005.

Sans être exhaustif, voilà assez brièvement résumé le contenu de cette Situation Economique et Sociale que nous allons développer beaucoup plus en détails dans les différents chapitres.

Malgré les limites observées dans ce présent document nous espérons qu'il pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

PRESENTATION DE LA REGION DE KOLDA

1. Données physiques

La région est née de la scission de l'ancienne région de la Casamance opérée par la loi n° 84-22 du 1er juillet 1984. Elle est composée des départements de Kolda, de Sédhiou et de Vélingara. Elle compte 11 arrondissements, 43 communautés rurales, 05 communes et plus de 2.200 villages.

Ainsi, la région de Kolda est située dans le Sud du pays plus précisément dans la Casamance naturelle. Elle est plus précisément située entre 12°20 et 13°40 de latitude Nord, et 13° et 16° de longitude Ouest. Elle s'étend sur une superficie de 21.011 km², soit 10,68 % du territoire national. Cette superficie est partagée entre les trois départements de la manière suivante :

➢ Kolda avec 8 284 km²;

➢ Sédhiou avec 7 293 km²;

➢ Vélingara avec 5 434 km². .

- La région est frontalière avec <u>deux régions et de trois pays. Il s'agit</u> :

  • de la République de Gambie au Nord ;

  • des Républiques de Guinée Conakry et Guinée Bissau au Sud ;

  • de la région de Tambacounda à l'Est ;

  • de la région de Ziguinchor à l'Ouest. »

SITUATION DEMOGRAPHIQUE

INTRODUCTION

La population de la région a eu à évoluer depuis le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2002. Aussi dans ce document, nous présenterons des estimations de population pour les trois départements. L'hypothèse de base de ces projections de populations est que dans chaque département la structure de la population reste la même sur la période 2002-2006. Ainsi, en utilisant les taux d'accroissement naturel intercensitaire départementaux, on parvient à reconstituer la population jusqu'au niveau communauté rurale.

I.1   REPARTITION DE LA POPULATION.

- Répartition spatiale

Les projections faites à partir des résultats du dernier RGPH III estiment, en décembre 2006, la population résidente koldois à 899 180 individus dont 317 189 vivent dans le département de Kolda soit 35,3 %. On compte aussi 360 361 individus soit 40,1 % dans le département de Sédhiou et les 221 631 restant vivent dans le Vélingara et représentent 24,6 %.

- Répartition par âge et sexe

La répartition de la population est la même que celle donnée par la RGPH III puisque nous l'avons postulée comme hypothèse de départ pour effectuer les projections. Elle est résumée dans le tableau n°1 de l'annexe.

- Pyramide des âges

La lecture de la pyramide des âges confirme la jeunesse de la population régionale. En effet, on compte plus de 50 % d'individus qui ne dépassent pas les quinze ans.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population résidente de la région.

Source : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat décembre 2002

- Répartition ethnique

En 2002, on dénombrait 52,8 % de Pulaar dans la région, ce qui en faisait l'ethnie majoritaire. Ils sont suivis par les Manding qui représentent 21,10 % de la population. En troisième position venaient les Balantes avec 5,80 % et ils étaient suivis des Wolofs avec 5,5%. On note qu'il y a une forte diversité ethnique puisque dans leur quasi-totalité toutes les éthnies sont présentes. Mais il faut dire que hormis celles qui sont citées ci-dessus, les autres ethnies ont des pourcentages qui ne dépassent pas généralement 1 %.

- Répartition selon le milieu de résidence

A Kolda, plus de quatre personnes (4) sur cinq (5) vivent en milieu rural. Ce rapport vient confirmer la ruralité de la zone, malgré les efforts faits par les autorités étatiques.

I.2   MENAGES

Les ménages de la région se chiffraient à 76910 entités en 2002. On sait que ce nombre évolue dans le temps mais nous n'avons pas encore procédé à l'estimation du nombre de ménages de la région. On notera cependant que les communes s'accroissent du point de vue territorial et démographique aussi. Il y a de forte chance que l'exode rural continue de faire effet mais cela reste à démontrer avec une analyse approfondie.

Selon les résultats du RGPH III 39,3 % des ménages vivent dans le Département de Sédhiou contre 34,6 % à Kolda et 26,1% à Vélingara.

I.3   URBANISATION

Le type d'habitat le plus courant dans la région est la case. En effet, on la trouve même dans les zones sensées être urbaines. Malgré cette ruralité encore tenace, il

y a des avancées, notamment dans l'immobilier, dans l'aménagement de la commune avec la construction d'une voierie bitumée dans la commune de Kolda.

L'électrification se poursuit et commence à véritablement entrer dans le milieu rural. Ainsi à Kolda, on a 15 241 ménages qui bénéficient d'un abonnement auprès de la SENELEC. Selon les départements, on lit dans le tableau 1 que Kolda centralise prés de la moitié des ménages qui disposent de l'électricité avec 42 %. Ensuite Vélingara suit avec 31 % des abonnés. Malgré la taille importante de sa population et son nombre élevé de ménages, le Département de Sédhiou est le moins électrifié, avec seulement 27 % des clients de la SENELEC.

Il ne faut pas perdre de vue qu'ici nous avons voulu prendre en compte seulement les abonnés officiels de la SENELEC. Ainsi, nous avons fait fi des autres sources d'électricité qui peuvent être utilisées telles que les groupes électrogènes, les batteries.

Tableau 1 : Répartition des clients de la SENELEC selon les départements.

ELECTRIFICATION				
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Total
Nombre de clients	6333	4162	4746	15241
%	42%	27%	31%	100%

Source : SENELEC Kolda

Les ménages raccordés au réseau de la SDE sont au nombre de 5243. Selon les départements, on trouve 2831 ménages dans le Kolda, 896 dans le Sédhiou et 1516 dans le Vélingara soit respectivement 54,0%, 17,1 % et 28,9 %.

Concernant les bornes fontaines, on les trouve plus fréquemment dans la zone de Kolda. Il en est de même pour l'administration ce qui semble aller dans le cours normal des choses. En effet, Kolda est la capitale régionale et à ce titre, il est mieux doté en infrastructures que les deux autres départements.

Tableau 2: Répartition des clients de la SDE selon les départements.

ADDUCTION D'EAU				
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Total
Nombre de clients (ménage)	2831	896	1516	5243
Nombre de clients (Borne fontaine)	109	39	47	195
Nombre de clients (Administration)	107	43	30	180
Total	3047	978	1593	5618
%	54%	17%	28%	100%

Source : SDE Ziguinchor

La communication est de plus en plus développée avec l'avènement du téléphone portable mais aussi la facilitation de l'accès à la ligne domicile. Ainsi, la SONATEL a enregistré un nombre de 4490 lignes résidentielles dont les 61 % sont dans la capitale régionale Kolda. Le département de Sédhiou compte 21 % des abonnés et le Vélingara 19 %.

Tableau 3: Répartition des lignes résidentielles de la SONATEL selon les départements.

TELEPHONIE				
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Total
Nombre de ligne résidentielle	2721	927	842	4490
%	61%	21%	19%	100%

Source : SONATEL Dakar

EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un des volets les plus importants de la politique du gouvernement du point de vue du budget alloué à son ministère. En effet, environ 40% du budget de fonctionnement de l'Etat est allouée à ce secteur. Dans la région de Kolda, on a constaté lors des années passées une bonne progression des statistiques qui traduisent la positivité des résultats des politiques et programmes. Aussi, pour traiter ce thème, nous faisons de chaque cycle d'étude un point isolé.

La région a enregistré un effectif de 196 452 élèves régulièrement inscrits dans le système d'enseignement officiel. Parmi ces élèves, on trouve 42,7 % de filles, soit un nombre de 83 824 individus et les 57,3 % restant sont des garçons.

II.1 PRESCOLAIRE

Le niveau préscolaire concerne la petite enfance avec les enfants âgés de moins de 6 ans. Il est composé de plusieurs sous niveaux qui sont la petite section, la moyenne section et la grande section. Ainsi, on dénombre à Kolda un effectif de 2953 élèves régulièrement inscrits au préscolaire dont 1505 filles soit un pourcentage de 51,0 % et le reste est constitué de garçons.

Tableau 4 Répartition des élèves régulièrement inscrits au préscolaire selon le niveau et par sexe.

Niveau	Effectif Filles	Effectif Garçons
Petite Section	395	400
Moyenne Section	556	525
Grande Section	554	523
Total partiel préscolaire	1505	1448

Source IA Kolda

Il est important de noter que dans tous les départements de la région, il y a plus de filles que de garçons à l'exception de Vélingara où les effectifs sont presque identiques. Cette supériorité de l'effectif des filles sur celui des garçons, même si elle reste légère, est constatée à tous les niveaux et dans tous les départements. Cela montre à priori que les programmes concernant la scolarisation des filles commencent à porter des résultats positifs. Mais il reste à l'étayer par une étude plus approfondie prouvant le lien intrinsèque entre les constats et les programmes.

Graphique 2 Répartition des inscrits au préscolaire selon le niveau et par sexe et département.

Le préscolaire par sexe et département selon le niveau

Tableau 5 Répartition des élèves régulièrement inscrits au préscolaire selon le niveau, par sexe et département.

Niveau	Filles			Garçons		
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Kolda	Sédhiou	Vélingara
Petite Section	107	170	118	97	188	115
Moyenne Section	150	238	168	154	181	190
Grande Section	175	194	185	167	186	170
Total partiel préscolaire	432	602	471	418	555	475

Source IA Kolda

II.2 ELEMENTAIRE

L'élémentaire est le niveau qui accueille les élèves qui ont suivi avec succès le cursus préscolaire, en plus de ceux qui s'inscrivent directement en classe d'initiation (CI). Il est formé de six (6) sous niveau qui vont de la CI au CM2. Dans la région de Kolda, on a enregistré un nombre de 162 435 élèves qui étaient au cycle élémentaire en 2006. Ils se répartissent selon le sexe de la sorte 44,9 % de filles soit un effectif de 72 975 élèves et 55,1 % de garçons soit 89 460 individus.

Tableau 6 Répartition des élèves régulièrement inscrits à l'élémentaire selon le niveau et par sexe.

Niveau	Effectif Filles	Effectif Garçons
CI	20220	22512
CP	15735	17791
CE1	12815	14821
CE2	10355	13218
CM1	7995	11411
CM2	5855	9707
Total partiel élémentaire	72975	89460

Source IA Kolda

De la CI au CM2, on a plus de garçons que de filles. Concernant, les écarts entre les effectifs, on peut dire que de la CE1 au CM2, on observe une croissance des écarts mais de la CI au CE1, c'est le contraire qui est observé. Cette forme de la courbe traduit un probable ralentissement des effets des programmes de lutte contre la non scolarisation des filles.

Graphique 3 : Evolution des écarts des effectifs de garçons et de filles par niveau de l'élémentaire

Par rapport à la distribution par département, il faut signaler qu'aussi bien pour les garçons que pour les filles, Sédhiou arrive en tête pour les effectifs d'inscrits. Il est suivi de Kolda et Vélingara ferme la marche. Il se pourrait que ce constat soit la conséquence d'un effet de structure vu que Sédhiou enregistre le plus grand nombre d'habitants.

On observe que plus on avance vers les classes supérieures, plus le nombre d'élèves décroît. En effet, cette décroissance constatée peut trouver son explication dans la déperdition scolaire due à plusieurs facteurs socio-économiques.

Tableau 7 : Répartition des élèves inscrits à l'élémentaire selon le niveau et par sexe et par département.

Niveau	Filles			Garçons		
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Kolda	Sédhiou	Vélingara
CI	6272	8902	5046	6362	10458	5692
CP	5178	7069	3488	5311	8694	3786
CE1	4520	4929	3366	4778	6452	3591
CE2	3680	4135	2540	4043	6102	3073
CM1	2730	3306	1959	3480	5347	2584
CM2	2176	2263	1416	3144	4380	2183
Total partiel élémentaire	24556	30604	17815	27118	41433	20909

Source IA Kolda

On voit que dans l'ensemble le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est acceptable puisque dépassant 50% pour chaque catégorie considérée. On notera que Sédhiou enregistre le plus fort TBS pour les garçons avec 72 % et de même pour les filles avec 62 %. Les écarts entre le TBS des garçons et celui des filles demeurent toujours à ce niveau. De fait, on voit que les garçons sont plus présents dans les écoles.

Tableau 8 : Taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire

	Filles			Garçons		
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Kolda	Sédhiou	Vélingara
TBS élémentaire	53%	62%	50%	57%	72%	60%

II.3 MOYEN

Les élèves qui quittent, suite à une réussite, le niveau élémentaire atterrissent dans le cycle moyen. Il compte quatre niveaux allant de la 6ème à la 3ème. La fin de ces études est sanctionnée par le diplôme du BFEM.

Dans la région, on a enregistré 27 734 élèves régulièrement inscrits dont 8 593 filles et 19 141 garçons. De la, on déduit les pourcentages suivants : 31 % pour les filles et 59 % pour les garçons. On constate que l'effectif des garçons fait presque le double pour chaque niveau et aussi que les effectifs décroissent en allant vers les niveaux les plus élevés.

Tableau 9 Répartition des élèves régulièrement inscrits u cycle moyen selon le niveau et par sexe.

Niveau	Effectif Filles	Effectif Garçons
Sixième	3215	6470
Cinquième	2210	5294
Quatrième	1945	3951
Troisième	1223	3426
Total partiel moyen	8593	19141

Source IA Kolda

Le graphique suivant montre l'évolution des écarts d'effectifs entre les deux sexes. Sa lecture permet de voir que pour les niveaux troisième et quatrième on a les plus faibles écarts et que pour les classes de sixième et de cinquième les écarts sont plus grands. Etant donné que la SCOFI a été mise en œuvre timidement dans la région en 1995 mais que les véritables premiers pas ont été faits en 1997. On peut penser que ce sont les effets de ce programme qui justifient la faiblesse des écarts pour les deux premières générations. Mais on voit très vite que le suivi n'est pas très bien assuré puisque dans la suite les écarts ont augmenté.

Graphique 4 : Evolution des écarts des effectifs de garçons et de filles dans le cycle moyen

La répartition départementale des inscrits permet de voir que les filles sont largement minoritaires puisque l'effectif des garçons fait au moins le double de celui des filles pour chaque département. En outre, on observe que Sédhiou a encore un effectif supérieur à celui des autres départements.

Tableau 10 : Répartition des élèves inscrits au cycle moyen selon le niveau et par sexe et département.

Niveau	Filles			Garçons		
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Kolda	Sédhiou	Vélingara
Sixième	1195	1383	637	2022	3196	1252
Cinquième	939	959	312	1688	2760	846
Quatrième	1179	532	234	1406	1923	622
Troisième	612	430	181	1341	1659	426
Total partiel moyen	**3925**	**3304**	**1364**	**6457**	**9538**	**3146**

Source IA Kolda

II.4 SECONDAIRE

A la suite du cycle moyen, on entre dans le cycle secondaire qui va de la classe de seconde à la terminale pour être finalement sanctionné par le diplôme du baccalauréat.

Les élèves recensés dans le cycle secondaire sont au nombre de 1828 dont une proportion de 23% de filles et 77% de garçons.

La décroissance des effectifs suivant la progression vers les classes supérieures est aussi observée. L'écart entre l'effectif des garçons et celui des filles décroît en avançant vers la terminale.

Tableau 11 Répartition des élèves régulièrement inscrits au secondaire selon le niveau et par sexe.

Niveau	Effectif Filles	Effectif Garçons
Seconde	356	1209
Première	227	850
Terminale	168	520
Total partiel secondaire	**751**	**2579**
Total global	**83824**	**112628**

Source IA Kolda

Tableau 12 Répartition des élèves régulièrement inscrits au secondaire selon le Département

Niveau	Filles			Garçons		
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Kolda	Sédhiou	Vélingara
Seconde	235	85	36	619	474	116
Première	127	61	39	486	266	98
Terminale	130	25	13	314	169	37
Total partiel secondaire	492	171	88	1419	909	251

Source IA Kolda

II.5 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le système scolaire compte dans la région un ensemble de 941 établissements privés, publics ou communautaires. Mais il faut noter que l'enseignement privé

n'est pas encore très développé dans la région. En effet, en terme relatif le public représente 96,0 % contre 2,6 % pour l'enseignement privé et 1,5 % pour l'enseignement communautaire.

On constate aussi que le nombre de structures pour la prise en charge de la petite enfance est relativement faible puisqu'on en a trouvé seulement 36 pour toute la région. En effet, vu la taille importante de la population jeune dans la région de Kolda, il s'avère nécessaire de renforcer la capacité de la région en matière de prise en charge des jeunes. Par ailleurs, les établissements de type incomplet sont les plus fréquemment rencontrés dans le système.

Tableau 13 : Récapitulatif des établissements scolaires de la région de Kolda.

Libelle Cycle	Libelle Type Etablissement	Public	Privé	Communautaire	Total
1er cycle	Indéterminé	21			21
	Traditionnel	3			3
	Total 1er cycle	24			24
1er et 2ème cycle	Indéterminé		1		1
	Total 1er et 2ème cycle		1		1
Complet	Indéterminé		1		1
	Pilote	3			3
	Traditionnel	185	8		193
	Total Complet	188	9		197
Incomplet	Indéterminé	9	1		10
	Pilote	6			6
	Traditionnel	665	2		667
	Total Incomplet	680	3		683
Indéterminé	Case des Tout Petits	1	2	13	16
	Ecole Maternelle	10	3		13
	Garderie		6		6
	Indéterminé			1	1
	Total Indéterminé	11	11	14	36
Total		903	24	14	941

Source IA Kolda

Par rapport à la lutte contre la discrimination des filles dans l'éducation, on peut retenir que le programme n'est pas trop dynamique puisque connaissant des pertes de vitesses pour certains niveaux.

EMPLOI

INTRODUCTION

Face à la difficulté d'avoir des données sectorielles, nous utiliserons les données issues des enquêtes réalisées par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. Aussi, nous traiterons ce chapitre avec les données de l'enquête de suivi de la pauvreté.

Il traite de la population active occupée, celle de chômeurs d'abord. En outre, le sous emploi est débattu dans ce thème.

III.1 POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE

Nous entendrons par population potentiellement active l'ensemble des individus qui sont en activité ou pas et qui sont âgés de 15 ans ou plus.

La population potentiellement active suit la répartition de la population globale. Par conséquent, l'effet de structure se ressent à travers sa répartition dans les trois départements. Ainsi, on note que Sédhiou qui est le département le plus peuplé compte le plus grand nombre d'individus potentiellement actifs avec 39,8 %. Il est suivi de Kolda et Vélingara, avec respectivement 35,3 % et 24,8 %.

Graphique 5 : Répartition de la population active par département.

Source : Données provisoires Projections démographiques basées sur RGPH III.

Tableau 14: Population potentiellement active de la région.

Département	Effectif
Kolda	164 659
Sédhiou	185 485
Vélingara	115 654
Région	465 798

Source: Données provisoires Projections démographiques basées sur RGPH III.

III.2 POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active, quant à elle, est composée des personnes occupées et de la population au chômage.

Les taux d'actifs par département permettent de voir que la capitale régionale Kolda compte le plus grand nombre d'actifs occupés avec un pourcentage de 58,9 %. Le plus faible taux d'actifs occupés est enregistré par Sédhiou avec 39,6 % ; le taux d'actifs occupés étant de 47,8% pour la région.

Graphique 6: Taux d'actifs occupés par département et pour la région.

Source : Données provisoires ESPS.

Tableau 15: Taux d'actifs occupés dans la région

Département	Effectif
Kolda	58,9%
Sédhiou	39,6%
Vélingara	45,5%
Région	47,8%

Source : Données provisoires ESPS.

III.3 SOUS EMPLOI INVISIBLE

Il concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au salaire minimum garanti en vigueur. Aussi, nous analyserons cette partie en nous fondant sur la population active qui déclare être prête à prendre encore du travail en termes d'heures pour augmenter ses revenus.

Parmi les 58,9 % d'actifs occupés du département de Kolda, on trouve 14,8 % de gens qui pensent être en sous emploi. Dans le Sédhiou, ils représentent 13,6 % des actifs occupés, contre 10,7% pour le Département de Vélingara. La région quant à elle compte 13,1 % de sous emploi. En plus de l'inactivité notoire que l'on abordera dans la suite, le sous-emploi traduit la faiblesse de l'activité économique de la région qui est essentiellement agricole. L'agriculture saisonnière serait un début d'explication du sous emploi.

Graphique 7: Pourcentage d'actifs en situation de sous emploi.

Source : Données provisoires ESPS.

Tableau 16: Pourcentage d'actifs en situation de sous emploi dans la région.

Département	Effectif
Kolda	14,8%
Sédhiou	13,6%
Vélingara	10,7%
Région	13,1%

Source : Données provisoires ESPS.

III.4 CHOMAGE

On adoptera la définition du BIT du chômage pour traiter ce point. Ainsi, nous entendons par chômeur toute personne disposée à travailler mais qui n'a pas d'emploi.

La proportion de chômeurs dans la population active de la région est de 6,4 %. Ce qui est relativement faible vu le niveau de développement de Kolda. Aussi, il est urgent de concevoir des programmes de promotion de l'emploi ou de l'entreprenariat pour aider en particulier les jeunes à développer leur région.

Parmi les trois départements, c'est Sédhiou qui compte la plus grande proportion de chômeurs avec 9,4 % ensuite vient Kolda avec 5,4 % et Vélingara qui compte 4,8 %.

Graphique 8.: Proportion de chômeurs dans la population

Tableau 17: Proportion de chômeurs dans la population active.

Département	Effectif
Kolda	5,4%
Sédhiou	9,4%
Vélingara	4,8%
Région	6,4%

III.5 POPULATION INACTIVE

Elle regroupe toutes les franges de la population exception faites des personnes occupées et des chômeurs. Il ressort de la lecture du tableau 18 que la proportion des inactifs est plus importante dans le Département de Sédhiou, suivi de Vélingara. Ces taux élevés d'inactifs par département expliquent l'importante charge économique supportée par les personnes actives occupées qui ont ainsi en charge une importante partie de la population. Cette pression est d'autant plus fortement ressentie avec le fort taux de pauvreté.

Graphique 9: Proportion d'inactifs dans la population globale.

Proportion d'inactifs dans la population globale

Tableau 18 : Proportion d'inactifs dans la population globale

Département	Effectif
Kolda	37,8%
Sédhiou	56,3%
Vélingara	52,2%
Région	48,9%

Source : Données provisoires ESPS.

AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'économie de la région repose essentiellement sur les activités rurales du fait de la grande disponibilité des ressources naturelles : environ 2 millions d'hectares de terres cultivables presque à 90%. Aussi, la forte proportion de ruraux (environ 80 %) de la population de la région y a fortement contribué. Grâce à une relative longue saison de pluies, la grande majorité de la population rurale de Kolda pratique une agriculture sous pluie. Cependant, seuls 25 % des surfaces cultivables sont utilisées. Cela laisse une bonne marge de progression de la production régionale qui peut ainsi augmenter avec l'exploitation de plus de terres.

IV.1 PRESENTATION DES ACQUIS EN MATIERES AGRICOLES

- La main d'œuvre

La population résidente de la région est essentiellement composée de ruraux avec un pourcentage de 86,7 %.

- Les sols

Elles sont de très bonnes catégories puisque très riches. Leur grande variété offre une des possibilités importantes de diversification des cultures pratiquées.

- Les types de cultures

Les différents types de cultures pratiquées dans la région sont les cultures céréalières, les cultures de rentes, les fruits et légumes.

Les céréales produites dans la zone sont le mil, le maïs, le riz, le sorgho et le fonio. Les cultures de rentes sont l'arachide, le coton et le sésame. Parmi les fruits et légumes qu'on cultive dans la zone, on peut noter l'anacardier, la mangue, le « mad », l'orange et le citron,

- La pluviométrie

La pluviométrie est un des nombreux avantages de la région. En effet, on compte prés de six (6) mois de pluies. La moyenne annuelle des pluies est de 1100 ml dans la région et les pluies évoluent de l'Est vers l'Ouest.

IV.2 LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005 - 2006

IV.2.1 Céréales

Les cultures céréalières sont plus présentes dans la région de Kolda ainsi on compte une production de 181 920 tonnes de céréales, dont 86 416 tonnes de Maïs. Ce qui place la culture du maïs à la tête de la production céréalière de la région. La production de fonio est la plus faible, avec seulement 199 tonnes.

Des trois départements, Kolda est le plus grand producteur de céréales, suivi de Sédhiou. Dans les départements de Kolda et de Vélingara, on produit plus de maïs et dans le Sédhiou la plus grande production est celle de mil. La plus faible production dans les trois départements est celle de fonio.

Tableau 19 : Production de céréales

	Mil			Sorgho			Mais			Riz			Fonio			Total Céréale	
	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Prod.
Kolda	21842	930	20313	19257	820	15791	27813	1800	50063	6409	1500	9614	192	600	115	75513	95896
Sédhiou	29908	715	21384	6838	669	4575	14626	948	13865	9046	1124	10168	167	500	84	60585	50075
Vélingara	705	800	564	13188	900	11869	16062	1400	22487	857	1200	1028			0	30812	35948
Région	52455	806	42261	39283	821	32235	58501	1477	86416	16312	1276	20810	359	553	199	166910	181920

Source : DRDR de Kolda.

IV.2.2 Culture de rente

La production d'arachide d'huilerie de la région a été estimée à 104 050 tonnes dont la plus grande part provient du département de Kolda. On notera que c'est avec les immigrants qui viennent du bassin arachidier que le département s'est hissé à d'aussi importants niveaux de production.

Première productrice de coton dans le pays, la région de Kolda a produit 30 944 tonnes dont plus de la moitié dans le département de Vélingara.

Le manioc et le sésame sont aussi produits en grandes quantités : environ 10 000 tonnes pendant la campagne 2006. Le plus grand département producteur de manioc est celui de Vélingara avec une production de 8355 tonnes. Par contre aucune production de sésame n'a été enregistrée pour le département. Ainsi, on observe que c'est seulement à Sédhiou à Kolda que l'on a produit du sésame avec respectivement 7353 tonnes et 1999 tonnes.

Tableau 20 : Production de quelques cultures de rentes.

	Arachide huilerie			Coton			Nièbé			Manioc			Sésame			Total Céréale	
	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Prod.
Kolda	53745	1100	59120	11084	1176	13035	1057	450	476	160	5000	800	4998	400	1999	71044	75429
Sédhiou	35337	959	33888	907	1176	1067	901	600	541	462	6000	2772	11313	650	7353	48920	45621
Vélingara	11042	1000	11042	14839	1135	16842	371	450	167	1671	5000	8355			0	27923	36406
Région	100124	1039	104050	26830	1153	30944	2329	508	1183	2293	5201	11927	16311	573	9353	147887	157456

Source : DRDR de Kolda.

IV.2.3 Autres cultures

Dans cette partie, nous avons tenu à intégrer les informations sur quelques produits tels que le « diakhatou », le « bissap », la pastèque, la patate douce et le gombo.

Le « diakhatou » est produit dans les départements de Kolda et de Vélingara, avec respectivement 705 tonnes et 928 tonnes de production, soit au total 1643 tonnes.

La pastèque est uniquement produite dans les départements de Kolda et Sédhiou. Toutefois, la production du département de Kolda est quatre fois plus importante que celle de Sédhiou.

La production de patate douce relève des départements de Kolda et Sédhiou avec des niveaux de production respectifs de 207 tonnes et 4128 tonnes.

Le « bissap » est aussi uniquement produit dans ces deux départements pour des quantités de 6 tonnes chacun d'eux.

Tableau 21: Production de quelques cultures.

	Diakhatou			Pastèque			Patate douce			Bissap			Gombo			Total Céréale	
	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Rdt	Prod.	Sup.	Prod.
Kolda	82	8600	705	275	22000	6050	37	5600	207	29	200	6	165	6000	990	588	7958
Sédhiou			0	123	10000	1230	688	6000	4128	30	200	6			0	841	5364
Vélingara	134	7000	938			0			0			0			0	134	938
Région	216	7607	1643	398	18291	7280	2329	5980	4335	59	200	12	165	6000	990	3167	14260

Source : DRDR de Kolda.

ELEVAGE

INTRODUCTION

La région de Kolda est majoritairement habitée par l'ethnie peulh (52,80%). Nous savons que par essence le peul est éleveur ce qui permet de donner une idée sur l'importance de l'élevage dans l'économie de la région. Aussi, les éleveurs de la région produisent à partir du cheptel que nous étudierons en premier lieu, ensuite nous nous intéresserons à la production. Pour finir on traitera des échanges avec les pays voisins et de la couverture médicale du cheptel.

V.1   LE CHEPTEL

- Les bovins

Sur les quatre dernières années, il ressort du suivi des bovins que leur nombre ne cesse de croître. Ainsi en 2006, les bovins sont estimés à **592 651 têtes.** Par rapport à 2005, on enregistre une croissance de 2,1 % du cheptel.

Graphique 10 : Evolution du nombre de bovins de 2003 à 2006.

- Les Caprins

Le nombre de tête de caprins est estimé en 2006 à **315 462**. La croissance de cette composante du cheptel par rapport à l'année précédente est de 3,0 %.

Graphique 11: Evolution du nombre de caprins de 2003 à 2006.

Evolution du nombre de caprins de 2003 à 2006

- Les ovins

Les ovins sont estimés à 317 447 têtes en 2006 avec une croissance de 2,8 % relativement à 2005. La lecture du graphique ci-dessous nous montre que la croissance sur les quatre dernières années semble respecter un pas défini.

Graphique 12: Evolution du nombre d'ovins de 2003 à 2006.

Evolution du nombre d'ovins de 2003 à 2006.

- les porcins

Leur élevage est pratiqué par les chrétiens en général et ils ne sont pas très nombreux par rapport aux bovins ou ovins. Ainsi, on dénombre en 2006 un effectif de 109 826 têtes et 105 900 en 2005 soit un accroissement de 3,7 %.

Graphique 13: Evolution du nombre de porcins de 2003 à 2006.

Evolution du nombre de porcins de 2003 à 2006

- les équins

Quant aux chevaux, il faut noter qu'ils ne sont pas nombreux, comparativement aux autres régions. En effet, on rencontre quelques difficultés à développer leur présence dans la région à cause de certains facteurs tels que la présence de la mouche tsé-tsé. Aussi, o compte seulement 42 420 têtes dans toute la région, soit une croissance de l'ordre de 0,8 % par rapport à 2005.

Graphique 14: Evolution du nombre d'équins de 2003 à 2006.

Evolution du nombre d'équins de 2003 à 2006

- les asins

Cette catégorie regroupe toutes les espèces qui sont des ânes ou des mules. L'élevage des ânes n'est pas développé dans la zone pour les mêmes raisons qui ont empêché le développement de celui des chevaux. On compte en 2006 un effectif de 47 641 têtes et une hausse de 5,6 % par rapport à 2005.

Graphique 15: Evolution du nombre d'asins de 2003 à 2006.

Evolution du nombre d'asins de 2003 à 2006

- les volailles

Les volailles constituent un volet important de l'élevage dans la région, car la production d'œufs est une source intéressante de revenus. Aussi, en 2005, le nombre de volailles était estimé à 2 242 200. Ce nombre a augmenté pour passer à 2 290 999 en 2006, soit un accroissement de 2,2 %.

Graphique 16: Evolution du nombre de volailles de 2003 à 2006.

Evolution du nombre de volailles de 2003 à 2006

Tableau 22: Récapitulatif du cheptel et des volailles de la région.

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volaille familiale
2003	556 498	291 805	288 275	98 047	41 460	41 217	2 144 601
2004	571 523	300 559	297 500	102 459	41 874	45 923	2 187 493
2005	580 600	308 900	306 400	105 900	42 100	45 100	2 242 200
2006	**592 651**	**317 447**	**315 462**	**109 826**	**42 420**	**47 641**	**2 290 999**

Source : IRSV

V.2   LA PRODUCTION ANIMALE

La production animalière est composée de la production de viande, de lit, de peaux, de la production avicole (viande de volaille et œuf). On a intégré la production de miel dans ce thème par choix au lieu de la traiter avec la production forestière.

- la production de viande

Ce sont les abattages contrôlés de bovins, ovins et caprins qui constituent l'essentiel de la production de viande de la région. En 2006, on a contrôlé l'abattage de 54 236 animaux ce qui a permis d'avoir un total de 1 344 836 Kg de viande dont 64,8 % proviennent des bovins, 28,3% des ovins et 6,9 % des caprins. La totalité de la production a été valorisée au montant de 1 882 770 400 F.

On remarquera que l'abattage des porcins n'est pas contrôlé ce qui justifie l'absence de statistiques à ce propos.

Tableau 23 : Distribution de la production de viande selon les espèces par nombre de têtes et poids

Espèces	Nombre de têtes	Poids (kg)	% (poids)
Bovins	**10 890**	**871 200**	**64,8%**
Ovins	**31717**	**380 604**	**28,3%**
Caprins	**11629**	**93 032**	**6,9%**
Ensemble	**54 236**	**1 344 836**	**100%**

Source : IRSV

- la production de lait

La production laitière n'est pas totalement sous contrôle du fait de plusieurs facteurs liés au fonctionnement de l'inspection régionale des services vétérinaires. De fait, on a un suivi seulement au niveau du département de Vélingara ; les autres départements ne sont pas suivis. On distingue le lait frais et le lait caillé pour lesquels on a enregistré respectivement 11 8189 litres et 26 580 litres. Cette production laitière est évaluée à 19 024975 F CFA.

Tableau 24 : Production de lait et produits laitiers Contrôlés en 2006.

Département	**Lait frais**	**Lait caillé**	**Beurre**	**fromage**
Vélingara	11 189 L	26 580 L	0	0
Kolda	Non déterminé			
Sédhiou				
Total	**11 189 L**	**26 580 L**	**0**	**0**

Source : IRSV

- les peaux

Le commerce des peaux est un secteur porteur de l'économie de la région puisque permettant d'alimenter l'artisanat local mais aussi générant des revenus pour une frange non négligeable de la population. En effet, c'est à partir des peaux que le cuir est produit par les acteurs du marché. Aussi la production de cuir est récapitulée dans le tableau suivant. La masse de cuir de vert a atteint 141 570 kg pour être valorisée à 28 314 000 F CFA. Quant aux peaux vertes, elles ont été évaluées à 15 346 kg pour une valeur de 3 069 200 F CFA.

Tableau 25 : Production de Cuir Contrôlée en 2006

Cuirs verts		Peaux vertes (Ovins/Caprins)	
Poids (kg)	Valeur (FCFA)	Poids (kg)	Valeur (FCFA)
141 570	**28 314 000**	**15 346**	**3 069 200**

Source : IRSV

- le Miel et la Cire

La production de miel est de 104 862 kg contre 5 100 kg pour la cire. On notera que les deux produits sont de type forestiers mais ils font parti des produits suivis par l'IRSV ce qui explique pourquoi nous les avons traités dans ce chapitre. Cette production a été valorisée, toujours selon l'IRSV, à 879 696 000 F CFA.

Tableau 26 : Production de miel et de cire Contrôlées en 2006

Miel (T)	Cire (T)
104,862	**5,1**

V.3   LES ECHANGES AVEC LE VOISINAGE

Les statistiques sur les échanges avec les pays frontaliers montrent que la région est le siège de beaucoup de mouvements migratoires d'animaux.

Sur l'année 2006, 17 265 bovins, ovins, caprins, équins et asins sont entrés dans la région pour y rester. On en compte 51,7 % d'ovins, 23,7 % de bovins et 22,9 % de caprins.

Par contre, il en est sorti un nombre de 61 060 têtes dont des porcins. De fait, la région a un solde migratoire négatif de 43 795 têtes qu'elle perd au profit des autres régions telles que Ziguinchor et Tambacounda ou tout simplement des autres pays limitrophes que sont la Gambie et les deux Guinées. En outre, on retiendra qu'il est sorti 34,9 % du cheptel émigrant de bovins, 31,2 % de caprins et 30,3 % d'ovins.

Les animaux, qui ont transité par Kolda pour d'autres destinations sont estimés en 2006 à 2 527 têtes. Parmi eux, on trouve 1227 ovins soit 48,6 %, 829 caprins soit 32,8 % et 380 bovins soit 15,0%.

Tableau 27 : Récapitulatif des flux migratoires des animaux de la région.

Entrées			Sorties			Transit		
Origines : Gambie, Mali, Rég Tamba	Bovins	**4 090**	**Destinations : Gambie, G. Bissau, G. Conakry, Rég Zg**	bovins	**21326**	**Destinations : G. Bissau, G. Conakry, Rég Ziguinchor**	Bovins	**380**
	Ovins	**8921**		ovins	**18481**		Ovins	**1 227**
	caprins	**3947**		caprins	**19036**		Caprins	**829**
	Equins	**133**		équins	**408**		Equins	**21**
	Asins	**174**		asins	**570**		Asins	**70**
	porcins	**-**		porcins	**1 239**		Porcins	**0**
Total		**17 265**	**Total**		**61 060**	**Total**		**2 527**

V.4   COUVERTURE MEDICALE

La campagne 2006 a permis d'effectuer 122 308 vaccinations dont 86 483 contre le « new castle », 10 828 contre la « peste des petits ruminants », 20 916 contre la « pasteurellose », 448 contre le « botulisme » et 3633 contre le Charbon Sym. Une analyse croisée entre les vaccins distribués et les effectifs des cheptels montre que l'on est très loin d'avoir une bonne couverture afin de protéger les animaux.

Tableau 28 : Récapitulatif de la vaccination de trois espèces de la région

Espèces	Charbon Sym	Botulisme	Pasteurellose	Peste des petits ruminants	New Castle
Bovins	2 966	448	7 692		
Ovins	667		6 550	5 139	
Caprins			6 674	5 689	
Volailles					86 483
Total	3 633	448	20 916	10 828	86 483

Source : IRSV

ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Ce thème a été écrit en se basant sur le rapport annuel du service régional des eaux et forêts. Ainsi, nous y avons puisé les informations dont nous avons eu besoins afin de présenter un résumé succinct relativement à la forêt et à la faune de la région.

VI.1 LE PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

D'après les services des eaux et forêts, la région compte 25 forêts classées dont 8 dans le Kolda, 5 dans le Vélingara et 13 dans le Sédhiou. Le département de Kolda compte 175 707 ha de forêts classées ce qui représente 21,2 % de la superficie du département. Dans le Sédhiou, on a 104 583 ha de forêts classées soit 19,2 % de l'étendu départementale. Le département de Vélingara a une proportion de 11,6 % de forêts classées. Globalement, on a un taux de 17,36 % de la couverture de l'étendu de la région par les forêts classées.

On notera qu'une partie du parc de Niokolokoba est dans le Kolda.

Tableau 29 : Répartition des forêts classées de la région.

Département de Kolda		
DENOMINATION	**REF-ARRETE CLASSEMENT**	**SUPERFICIE (ha)**
Mahon	N° 2574 du 18.08.1942	3 270
Bakor	N° 120 du 13.01.1942	18 167
Pata	N° 4398 du 04.08.1950	73 000
Goudoura	N° 4669 du 22.08.1950	7 200
Toutouné	N° 4670 du 22.08.1950	2 500
Diatouma	N° 6106 du 08.11.1951	4 170
Dabo	N° 6182 du 12.11.1951	14 400
Guimara	N° 1490 du 03.03.1952	53 000
TOTAL		**175 707**

Département de Vélingara		
DENOMINATION	REF-ARRETE CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)
Anambé	N° 586 du 14.02.1952	6 158
Kantora	N° 5830 du 24.10.1950	21 125
Mampaye	N° 466 du 23.01.1953	10 750
Koulountou	N° 827 du 15.01.1951	50 000
Kayanga	N° 225 du 15.01.1951	16 550
TOTAL		104 583
Département de Sédhiou		
DENOMINATION	REF-ARRETE-CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)
Yacine	1001 du 11.02.1953	14 800
Bari	1839 du 15.03.1952	17 900
Boudhié	1282 du 20.02.1953	12 950
Balmadou	2171 du 23.03.1955	18 200
Bafata	7084 du 22.12.1951	3 760
Diendé	2873 du 18.08.1942	1 515
Sadjala	6181 du 24.11.1951	11 950
Diafilio	3693 du 13.06.1952	1 040
Dionguère	3693 du 13.06.1952	1 080
Djibabouya	8587 du 02.12.1954	461
Baghangha	5934 du 29.10.1951	327
Mangaroungou	7086 du 22.12.1951	510
TOTAL		84 493

Source : IREF

VI.2   L'EXPLOITATION FORESTIERE.

L'exploitation forestière est régulée par le ministère de tutelle via l'arrêté n° 002344/ MEPN/DEFFCCS du 13/04/ 2006 modifié par l'arrêté N°003672 du 12/06/2006. Elle a démarrée effectivement en fin avril 2006 et les permis de coupe devaient être délivrés avant le 15 septembre 2006 pour les zones non aménagées et le 30 août 2006 pour les zones aménagées. Cependant, ces dates ont été reculées jusqu'à fin décembre 2006 et fin janvier 2007 respectivement. Sur le plan opérationnel, les services de l'IREF ont procédé d'abord à la répartition du quota de la région entre les communautés rurales, ensuite à l'installation des organismes dans les zones d'exploitation, le suivi des opérations de coupe, de dépôt et de circulation.

VI.3 EXPLOITATION DU CHARBON DE BOIS.

L'exploitation du charbon durant les années passées a fait de Kolda la première productrice de charbon de bois dans le pays avec un quota de 51,33 % du volume de la production nationale ce qui représente en volume 256 670 quintaux. Ce quota a été réparti entre les zones non aménagées, celles aménagées et celles de Production Contrôlée qui ont respectivement 160 830 quintaux, 80 000 quintaux et 15 840 quintaux.

La lecture du tableau ci-dessous montre que dans les ZPC, le quota a été totalement consommé. Dans les zones aménagées ou non, la consommation du quota n'est peut être pas totale mais elle reste supérieure à 99 %. De ce fait, on notera que l'exploitation du charbon de bois s'est réalisée à hauteur de 99,5 % ce qui est bien dans l'ensemble. Cependant, on remarquera la faiblesse du taux de circulation réel de la production. En effet, il s'élève à 37,4% du quota de la région.

Sur les 145 organismes orientés dans la région seulement les 143 ont consommé leurs quotas.

En 2006, la valorisation de la production de combustibles (charbon de bois et bois de chauffe) est estimée à 256 234 250 F dont une part de 253 423 250 F pour le charbon.

Tableau 30 : Récapitulatif de l'exploitation du charbon de bois dans la région.

ZONES	QUOTA	EXPLOITE	TAUX	RELIQUAT	CIRCULE	NC-ND
Zone non aménagée	160830	159810	99,3	1020	80189	78871
Zone aménagée	80000	79750	99,68	250	12307,5	65042,5
Zone de production contrôlée	15840	15840	100	0	3560	12280
TOTAL	**256670**	**255400**	**99,5**	**1270**	**96056,5**	**156193,5**

Source : IREF

VI.4 EXPLOITATION DU BOIS D'ŒUVRE.

Concernant le bois d'œuvre, un quota de 2621 pieds a été affecté à la région. Ce quota est composé de Caïlcédrat, Dimb, Santan, Linké et Kapokier. Mais il n'a pas été intégralement consommé pour toutes les espèces concernées. Ainsi, on a 88,4 % de pieds de Linké, 80,5 % de Caïlcédrat, 64,7 % de Dimb, 37,2 % de Santan et 9,7 % de Kapokier qui ont été coupés dans le quota de la région. Aussi, les 13 scieries officielles de la région n'ont pas eu toutes les possibilités de consommer leurs quotas. Seulement quatre d'entre elles ont eu à atteindre les 100 % de l'exécution du quota.

L'exploitation du bois d'œuvre a rapporté un montant de 37 964 000 F. le Caïlcédrat et le Link2 ont enregistré des contributions à cette manne respective de 42,0 % et 44,7 %.

Tableau 31 : Tableau synoptique de l'exécution du bois d'œuvre.

NATURE PRODUIT	QUOTA	Qté EXP.	RELIQT	T. EX.	OBS.
BOIS D'ŒUVRE					
Caïlcédrat	677	545	132	80,5	
Dimb	232	150	82	64,65	
Santan	266	99	167	37,21	
Linké	857	758	99	88,44	
Kapokier	589	57	532	9,67	
TOTAL	**2621**	**1609**	**1012**	**61,38**	

Source : IREF

VI.5 EXPLOITATION DU BOIS D'ARTISANAT

Le bois d'artisanat est composé de Vène, de Pirogue, de Rôniers et de Palmiers morts. Les quotas de ce bois sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. Aussi la réglementation a permis de couper 200 pieds de Vène, 50 de Pirogue, 50 de Rôniers. Excepté le Vène, dont le quota a été totalement épuisé, l'exploitation de Pirogue et de rôniers atteignent les pourcentages respectifs de 74% et 52 %. De fait, l'exploitation globale du bois d'œuvre est épuisée à hauteur de 87 ,66 %. Il faut dire que l'exploitation du Vène pose problème dans la région avec une surexploitation qui, à terme, va déséquilibrer l'écosystème. En fait, on peut dire sans trop s'avancer que la coupe de Vène dépasse largement le quota affecté.

Le bois d'artisanat a rapporté à la nation 188 622 050 F dont une grande part de 77,7 % provient de la vente de « Dimb » mort à usage de sculpture. La part de Vène mort utilisé pour la sculpture est de 17,9 % du montant de la rente totale.

Tableau 32 : Situation de l'exécution du quota de bois d'artisanat

Nature des produits	Quota	Expl.	Rqat	Taux	Observation
Vene mort	200	200	0	100%	
Pirogue	50	37	13	74%	.
Roniers / palmiers morts	50	26	24	52%	
TOTAL	300	263	37	87,66%	

Source : IREF

VI.6 BOIS D'ARTISANAT A USAGE DE SCULPTURE

Le quota de la région est de 39 350 stères dont 36 580 affectés aux organismes orientés, 2700 pour le quota d'encouragement et 70 pour les communes. Ce quota a été consommé à hauteur de 90,37 % globalement mais à 68,88 % pour la part d'encouragement et 92,13 % pour le quota des organismes.

Tableau 33 : Situation de l'exécution du quota de bois d'artisanat à usage de sculpture.

NATURE PRODUITS	QUOTA	Qté EXPL	RQUAT	T. EX.	OBS
Bois d'artisanat (Sculpture)	36580	33703	2877	92,13%	
Bois d'artisanat (Sculpture)	2700	1860	840	68,88	Quota Encouragement
Bois d'artisanat (Sculpture)	70	0	70	0%	Quotas communaux
TOTAL	39350	35563	3787	90,37%	

Source : IREF

VI.7 LE BOIS DE SERVICE

L'exploitation du bois de service est permis avec un quota de 25 000 panneaux de « Crinting » et 10 000 tiges de bambou. Le récapitulatif de l'exploitation est résumé dans le tableau ci-dessous. Les pourcentages respectifs de l'exploitation du « crinting » et des bambous sont 99,88% et 41 %. Ce qui semble étonnant c'est le non épuisement du quota de « crinting » accordé vu que dans la zone même en milieu urbain c'est courant de rencontrer des maisons avec des « crintings » comme clôture. Mais peut être qu'avec la prise en compte de l'informel, ce quota devrait être largement dépassé.

Le montant total valorisant l'exploitation du bois de service est de 11 377 900 F. On remarquera que 66,4 % de ce montant provient de l'exploitation des « crinting ».

Tableau 34 : Situation exécution du quota de bois de service.

PRODUITS	QUOTA	EXPLOITE.	RELIQUAT	TAUX (%)
Panneau de Crinting	25000	24970	30	99,88
Tige de Bambou	10000	4100	5900	41

Source : IREF

VI.8 EXPLOITATION DES PRODUITS DE CUEILLETTE

L'exploitation du rapport annuel du service des Eaux et Forêts permet d'avoir le résumé des ressources générées par l'activité de cueillette. Ainsi, on a globalement une valorisation de **39 194 145 F CFA.** Cependant, si on prendre en compte la production informelle et l'autoconsommation des ménages producteurs on pourrait dire que ce montant sous évalué.

La lecture du tableau ci-dessous permet de voir que parmi les produits suivis c'est le « mad » qui est le plus rentable. En effet, on compte 30,5 % soit 11 936 550 F de recettes qui sont issues de la vente des « mad ». Le pain de singe, quant à lui, occupe la deuxième place en terme de rentrées de fonds puisque générant 24,6 % de la recette totale. En outre, on remarque que les fruits et gousses ne sont pas bien suivis du fait de la faiblesse des chiffres et de l'absence d'espèces telles que la mangue et les oranges.

Tableau 35 : Valorisation de la production de la cueillette.

1-6-PRODUIT DE CUEILLETTE			
Fruit et gousse			
Pain de singe	15	641854	9.627.810
Tamarin	15	105658	1.584.870
Madd	15	795770	11.936.550
Néré	15	143085	2.146.275
Nététou	15	390366	5.855.490
Gingimbre	30	45262	1.357.860
Oule	15	50	750
Koungham	15	92087	1.381.305
Ntaba	15	2136	32.040
Dankh	15	15228	228.420
Jujube	15	300	4.500
Solom	15	67503	1.012.545
Noix de cajou	150	15	2.250
Ditakh	15	52957	794.355
Toll	15	28275	424.125
Piment Noir	15	181335	2.720.025
Leung	15	5550	83.250
Fruit de rônier	50	0	0
Gousses de sindieng	15	115	1.725
Sous Total			**39.194 .145**

Source : IREF

VI.9 GESTION DE LA FAUNE.

La faune est assujettie à la chasse ce qui est un facteur dégradant dans une certaine mesure. Aussi pour la survie et le maintien de certaines espèces, il est nécessaire de bien gérer le potentiel faunique de la région. Ainsi, la chasse cynégétique est organisée autour de l'arrêté N°007637/MEPN/DEFCCS du 24/11/2005 qui en fixe les modalités. Aussi, l'article

5 de l'arrêté déclare ouverte la chasse à la date du 16 décembre 2005 pour ensuite la clore le 30 avril 2006.

La chasse « banale » est pratiquée dans les trois départements de la région. De fait, on constate que la chasse est une activité plus ou moins contrôlée. Le cadre légal est bien présent mais le braconnage est un phénomène rencontré dans la zone. Ainsi, la région enregistre un nombre dix sept (17) zones amodiées.

VI.10   ZONES AMODIEES

Les zones amodiées sont des espaces managés par le service des eaux et forêts afin de mieux asseoir son contrôle sur les quotas d'abattage des animaux sauvages. Elles sont au nombre de dix sept (17) dans la région et couvrent une superficie de 613 525 ha répartie dans les trois départements.

Dans le but de mieux gérer la ressource faunique, il a été procédé à un inventaire qui s'est passé dans quelques zones (*voir rapport de synthèse dénombrement du gibier dans les zones amodiées*). A la suite de l'inventaire, on a relevé principalement deux types de gibiers : celui à poils et celui a plume. Aussi, la faune poilue est composée de phacochère, d'hippopotame, de Patas, Cynocéphale, singe vert, cercopithèque hocheur, Guide harnaché, Lièvre, Rat palmiste, Porc et Pic, Civette, Genette, Mangouste, Chat sauvage, Hyène, Céphalophe. Quant à la faune a plume, on y retrouve des tourterelles (à collier, maillée, du cap, du bois, pleureuse...), des pigeons (de guinée, de rônier, vert) ; des gangas, des francolins, des pintades, des poules de roche, des pélicans, des calaos, des oies, des aigles pêcheurs, des grues couronnées...

En outre, on y rencontre des reptiles tels que les serpents et les crocodiles. Jadis on y trouvait des lions mais actuellement, on n'en trouve plus.

VI.11   PIECES ABATTUES

Le suivi des prélèvements d'animaux sauvages dans les zones amodiées du département de Kolda a permis de construire le tableau suivant.

On a un nombre total de chasseurs recensés de 131 individus dont 88 dans les zones de Fafacourou et Dabo réunies. On en compte 24 dans le Pata et 16 dans le Ndorna.

Officiellement, on a enregistré un nombre de prélèvement de 2418 individus dont 1087 dans le Fafacourou et 413 dans le Pata. Parmi les pièces abattues, on trouve 31,8 % de francolins et 33,0 % de tourterelles (à collier et des bois).

Tableau 36 : Situation des prélèvements dans les zones amodiées du département de Kolda

Zones et autres	Nombre de Chasseur	Francolin	Pigeon rônier	Pintade	Ganga	Tourterelle des Bois	Autres tourterelles	Phacochère	Tourterelle à collier	Poule de Roche	Totaux
Fafacourou	88	377	105	-	13	558	-	16	18	-	1087
Dabo		41	-	-	24	25	-	6	-	-	96
Pata	24	210	16	-	86	78	-	11	12	-	413
Ndorna	16	98	-	34	68	100	-	6	-	-	306
Résident	2	18	-	-	19	7	439	-	-	-	483
Coutumier	1	24	-	9	-	-	-	-	-	-	9
Totaux	**131**	**768**	**121**	**43**	**210**	**768**	**439**	**39**	**30**	**-**	**2418**

Source : IREF

Les statistiques relatives aux prises de chasse du département de Sédhiou sont dans le tableau suivant. Ainsi leur interprétation permet de voir qu'il y a deux fois plus de chasseurs que dans le département de Kolda. En effet, on compte 264 chasseurs dont 77 dans le Sédhiou, 69 à Marsassoum, 53 à Diakaly. C'est dans la zone dénommée « sud découvert » qu'on enregistre le plus faible nombre de chasseurs avec seulement 17 individus. C'est encore la aussi qu'il y a eu le plus grand nombre de pièces abattues avec 2439. A Marssssoum, on a enregistré un nombre de pièces abattues égale à 2339. C'est dans la Diakaly qu'on a trouvé le plus faible nombre de pièces abattues.

Il a été abattu 10 386 pièces dont 70,0 % de tourterelles (à collier, maillée et du cap), 18,5 % de francolin et seulement 0,2 % de lièvres.

Tableau 37: Situation des prélèvements dans les zones amodiées du département de Sédhiou

Pièces abattues	Nombre de chasseur	Phacochère	Lièvre	Gangas	Pintades	Tourterelles à collier	Tourterelles maillées	Tourterelles du cap	Francolins	Pigeon rôniers	Total
Sud découvert	17	0	0	973	48	-	0	0	347	0	**2439**
Diakaly	53	20	5	8	8	1086	142	14	376	0	**1659**
Sédhiou	77	13	5	26	12	1135	310	74	315	1	**1891**
Marsassoum	69	2	6	6	31	1813	0	6	473	0	**2339**
Bona	48	0	6	15	10	1527	76	12	412	0	**2058**
Total	264	35	24	1028	109	6632	528	106	1923	1	**10386**

Source : IREF

Dans le Vélingara, il y a eu un nombre de 319 chasseurs effectivement enregistrés. La zone de l'Anambé compte le plus grand nombre de chasseurs, suivie du Linkéring avec

respectivement 85 et 70 individus. Par contre, dans le Kandia les chasseurs ne sont pas nombreux du tout avec seulement 8 représentations.

On a recensé 13 075 pièces abattues dont 5515 dans l'Anambé, 3405 dans le Linkéring soit respectivement 42,2 % et 26,0 % des prises. La plus faible proportion de prises a été enregistrée dans le Kantora.

Les prises sont composées globalement de tourterelles dont le nombre s'élève à 8299 pièces soit 63,5 % et 3088 de francolins pour une proportion de 23,6 %. On a aussi 1100 gangas qui ont été abattus ce qui représente 8,4 % des prises départementales. Les lièvres et les phacochères ont été les moins touchés par les chasseurs.

Tableau 38: Situation des prélèvements dans les zones amodiées du département de Vélingara

Zone	Nombre de chasseur	Francolin	Tourterelle	Ganga	Poule de Roche	Pintade	Dendrocygne	Lièvre	Phacochère	Pigeon vert	Pigeon rônier	Caille	Oie	Bécassine
Bonconto	54	269	406	66	2	-	-	1	-	1	9	-	2	-
Kantora	38	9	46	12	-	3	-	-		-	2	-	2	-
Linkéring	70	1050	1890	312	13	76	9	8		-	8	-	4	-
Saré Coly sallé	31	260	1113	114	-	7	15	-	-	17	1	8	7	-
Anambé	85	881	4015	341	8	-	45	9	4	74	88	10	11	29
Némataba	33	357	216	20	4	8	-	-	-	18	4	-	6	-
Kandia	8	262	613	235	43	-	-	-	-	6	-	-	2	-
Totaux	**319**	**3088**	**8299**	**1100**	**70**	**94**	**69**	**14**	**14**	**116**	**130**	**18**	**34**	**29**

Source : IREF

VI.12   LES RECETTES DE CHASSE

La chasse est une activité génératrice de revenu importante puisque impliquant une bonne frange de la population régionale. En effet, elle fait vivre beaucoup de ménages. Ainsi, on peut noter que la saison ne dépasse pas 5 mois en durée mais elle a fait rentrée dans les caisses de l'Etat un montant de 40 301 375 F.

Tableau 39 : Les recettes issues de la chasse par département.

Secteur Rubrique	Kolda		Vélingara		Sédhiou	
	Nombre	Montant (CFA)	Nombre	Montant (CFA)	Nombre	Montant (CFA)
Taxe d'amodiation		3 500000		8 523 375		7 175 000
Licence de chasse	03	900 000	07	2 100 000	04	1 200 000
Attestation Pisteur	12	120 000	46	-	29	290 000
Attestation Ramasseur	-	-	-	460 000	-	-
Petite chasse touriste 1 semaine	127	1 905 000	171	2 565 000	184	2 760 000
Petite chasse touriste 2 semaines	-	-	54	1 350 000	79	1 975 000
Petite chasse touriste 1 mois	-	-	03	135000	01	45 000
Petite chasse résident	03	45 000	-	-		30 000
Petite chasse coutumière	01	3000	-	-		
Petite chasse longue durée	02	90 000	-	-		
Gibier d'eau touriste 1 semaine	-	-	83	1 245 000		
Gibier d'eau touriste 1 mois	-	-	08	360 000		
Taxe d'abattage de phacochère	68	1 020 000	83	1 245 000	84	1 260 000
Total par département	**7 583 000**		**17 983 375**		**14 735 000**	
Total région	**40 301 375 F CFA**					

Source : IREF

VI.13 FEUX DE BROUSSE

Les feux de brousse constituent un fléau dans la région et à ce titre, ils ravagent bon nombre d'hectares de terres. Les origines de feux les plus fréquentes sont les feux des travaux de cultures et ceux du à la négligence. Un questionnement poussé à permis aussi de savoir que les paysans mettent le feu aux terroirs dans le but d'éliminer les sauterelles et leurs larves. On note quand même d'autres sources de feux de brousse. Ainsi, on a pu recenser les origines suivantes de feux de brousse :

- feux des travaux culturaux pour le défrichement et le débroussaillage des champs ;
- feux pastoraux en vu de régénérer le pâturage ;
- feux des chasseurs pour rameuter et piéger les animaux dans une direction donnée ;
- feux des apiculteurs en récoltant le miel ;
- feux de cérémonies rituelles ;
- feux accidentels ;
- feux de criminelles avec les pyromanes
- feux liés à l négligence humaine.

Pour ce qui concerne les dégâts causés par les feux de brousse, on a enregistré la mort d'un jeune homme dans la communauté rurale de Némataba plus précisément dans le village de Saré nagué.

Sur le plant végétal, les relevés montrent que 49 manguiers ont été endommagés, de même que 483 anacardiers, 12 citronniers, 02 goyaviers, 02 palmiers, 05 panneaux

crintings. Il faut aussi noter qu'en termes de surface endommagée on a 10 ha d'anacardiers et cinq autres plantations d'anacardiers et 960 piquets

SANTE

INTRODUCTION

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) s'est fixé comme objectif global de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Pour ce faire, l'un de ses objectifs majeurs est d'améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base dont la santé constitue un volet important.

C'est ainsi que les indicateurs retenus sous ce volet seront suivis dans le région de Kolda.

VII.1LES INFRASTRUCTURES

Le système sanitaire de la région n'est pas très développé à l'image des systèmes régionaux de santé du pays. Du point de vue des infrastructures, la région de Kolda n'est pas suffisamment dotée. En effet, on compte un seul hôpital, une seule pharmacie régionale d'approvisionnement. Dans chaque département, on trouve un Centre de santé mais il faut aussi noter qu'il y en a un en construction à Goudomp.

Concernant les postes de santé, la région en compte 76 dont 25 dans le département de Kolda, 35 dans le département de Sédhiou et seulement 16 dans le Vélingara.

Les cases de santé sont au nombre de 195 dans la région dont 81 unités dans le département de Kolda, 86 à Sédhiou et 28 dans le Vélingara. Quant aux maternités rurales, elles sont relativement nombreuses du coté de Sédhiou avec 34 unités, ensuite Kolda enregistre 21 unités et Vélingra ferme la marche avec 14 unités.

Les infirmeries privées ne sont pas nombreuses et sont centralisées dans la capitale régionale Kolda.

L'hôpital régional et le centre de santé du département regroupent à eux deux un nombre de 84 lits d'hospitalisation. On en compte 48 dans le centre de Sédhiou et 20 dans celui de Vélingara.

Pour ce qui concerne les ambulances, on dénombre 7 dans la région dont trois à Vélingara et deux dans chacun des deux autres départements.

En résumé, on peut dire que des trois départements, Kolda est le plus nanti en termes d'infrastructures sanitaires et Sédhiou est le parent pauvre du système.

Tableau 40 : Situation de référence du système sanitaire.

Nature	DEPARTEMENTS			Total Région
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	
Hôpital	1	0	0	1
Pharmacie Régionale d'approvisionnement	1			1
Centres de santé	1	1	1	3
Postes de santé	25	35	16	76
Cases de santé (fonctionnelles)	81 (40)	86 (43)	(28)	195 (111)
Maternités rurales	21 (18)	34	14	69 (48)
Cabinets médicaux	2	0	1	3
Infirmeries privées	5	1	4	10
Centre médical de garnison	1	0	0	1
Brigade d'hygiène	1	1	1	3
Poste de contrôle d'hygiène	0	3	2	5
Antenne ASBEF	1	0	0	1
Centres de récupération nutritionnelle	1	0	1	2
Pharmacie privée	7	2	4	13
Dépôts privés de médicaments	0	5	0	5
Lits d'hospitalisation	24+60	48	20	152
Ambulances	2	2	3	7

Source : RM

VII.2 LE PERSONNEL

Le personnel du système sanitaire de la région est composé de 294 agents qui interviennent tous directement ou indirectement dans le domaine. La répartition selon les départements fait voir une inégalité puisque Sédhiou enregistre 26,5 %, Vélingara 19,4 % et Kolda sans l'hôpital et la région médicale compte 24,1 %. Alors que rien que l'hôpital compte 13,9 % et plus encore pour la région médicale avec 16,0 %. En somme, le département de Kolda centralise 54,1 % du personnel régional de santé.

Ainsi, on a douze (12) médecins pratiquants dans la région dont quatre (4) servent dans Kolda, trois (3) à Sédhiou et trois (3) autres à Vélingara, les deux derniers sont à la région médicale. Les ratios population par médecin montrent qu'il y a une concentration des médecins à Kolda. En effet, on a à Kolda un médecin pour 52 865 individus alors qu'à Vélingara on a un médecin pour 73 877 personnes et à Sédhiou on a un médecin pour 120120 individus. Ces chiffres sont largement supérieurs aux normes OMS qui recommande un médecin pour 10 000 individus.

De même pour les chirurgiens on n'en compte pas beaucoup dans la région puisqu'il y en a que trois (3) dont deux (2) à l'hôpital régional et un (1) à Sédhiou. On notera que Vélingara n'a pas de chirurgien.

Pour la gynécologie et l'ophtalmologie, on trouve un seul spécialiste dans chaque domaine pour toute la région. Il en est de même pour le génie sanitaire qui est uniquement représenté à la région médicale par un TSS.

Tableau 41 : Personnel de santé de la région de Kolda en 2006.

Catégorie	Structures					Total Région
	Kolda	Sédhiou	Vélingara	Hôpital	Région Médicale	
Médecin	4 (dont 1 privé, 1 communautaire)	3 (dont 1 à Goudomp)	3 (dont 1 SOU, 1 privé)	0	2	12
Médecin de garnison	1	0	0	0	0	1
Chirurgien		1		2		3
Chirurgien dentiste	3 (1 à la garnison, 1 privé)	1		1		5
Gynécologue	0	0	0	1		1
Médecin ophtalmologue				1		1
Ingénieur Génie sanitaire					1	1
TSS administration		1	1		1	3
TSS radio	1	1		1		3
TSS réanimation		1		1		2
TSS odontologie	1		1	1		3
TSS Kinésithérapie				2		2
TSS Ophtalmo	1(cabinet privé)		1	1		3
TSS. De laboratoire	0	1	1	2		4
TSS génie sanitaire					1	1
T. Génie sanitaire	1			4	1	6
Pharmacien				1	0	1
Préparateur en pharmacie		1		1		2
Technicien en maintenance	2	1		2		5
Sage-femme	5	7 (dont 3 à goudomp)	7	5	1	25
Infirmier diplômé d'état	13	24 (dont 11 à goudomp)	10	10	2	59
Agents sanitaires	11	7	7	1	3	29
Assistants infirmiers	7					7
Infirmiers Brevetés	8	20 (dont 5 à goudomp)	12			40
Assistant social	0	0		2	1	3
Aide social	1	1	1	1		4
s/officiers d'hygiène	2	2	2		6	12
Agent d'hygiène	4	4	3		11	22
Auxiliaire d'hygiène	6	2	8		16	32
Intendant				1	1	2

Source : RM

VII.3 L'UTILISATION DES SERVICES

- L'accès aux soins de santé

L'accès aux soins de santé se pose en différents termes selon le milieu de résidence. En effet, si on est en milieu urbain, on pose le problème de l'accès aux soins en terme financier puisqu'il y a généralement un établissement de santé à proximité. En milieu rural, le problème financier demeure pour ne pas dire qu'il est plus grave mais aussi le problème de l'accessibilité se pose. On constate qu'à Kolda il y a un problème de communication du fait de l'inaccessibilité de certaines zones surtout en saison des pluies.

- La couverture vaccinale

La lecture du tableau 44 montre que la couverture vaccinale, dans les quatre districts de la région, a enregistré des résultats hétérogènes selon le type de vaccin. Dans le district de Kolda, ce sont seulement le BCG et le PENTA1 qui dépassent les prévisions avec une couverture de 104 % et 103 % respectivement. Sinon pour les autres vaccins, la couverture a baissé entre 2005 et 2006.

Dans le district de Sédhiou, on a une couverture totale pour le PENTA1 mais pour tous les autres vaccins on a des couvertures partielles. Le district de Goudomp, qui est dans le département de Sédhiou, a eu une couverture dépassant les prévisions pour le BCG, le PENTA1 et le PENTA3 quant aux autres vaccins leurs couvertures ne sont pas globales mais avoisine quand même les 90 %.

Le district de Vélingara a le meilleur pourcentage de couverture vaccinale pour le BCG avec 111 % en 2006. Par ailleurs, il enregistre une couverture dépassant les 100% pour le PENTA1 et 99 % pour le PENTA3.

Au niveau régional, on a une couverture assez bonne pour le BCG et le PENTA1 puisque dépassant les 100%. Pour les autres vaccins on dépasse les 85 % de couverture. Cela signifie qu'une frange d'environ 15 % de la cible n'a pas été vaccinée donc soumise au risque

Tableau 42 : Évolution des taux de couverture en 2005 et 2006.

	KOLDA		SEDHIOU		GOUDOMP		VELINGARA		REGION	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
BCG	94%	104%	110%	94%	110%	109%	129%	111%	**114%**	**103%**
PENTA1		103%		100%		111%		106%		**104%**
PENTA3		93%		90%		105%		99%		**96%**
ROUVAX	85%	83%	82%	84%	79%	90%	101%	88%	**88%**	**85%**
F J	85%	82%	84%	84%	81%	89%	105%	88%	**90%**	**85%**
ECV	84%	82%	80%	83%	69%	86%	102%	88%	**86%**	**84%**

Source : RM

Une campagne contre la rougeole a été menée durant l'année 2006. Elle a permis de vacciner 97 % de la cible dans le district de Kolda soit 53296 enfants et 99 % de la cible de Vélingara soit 35703 enfants. Dans les districts de Sédhiou et de Goudomp, les objectifs fixés étaient d'administrer respectivement au moins 41 517 et 22 144 vaccins. Goudomp a réalisé son objectif et l'a dépassé même de 13 % ; par contre Sédhiou n'a pas atteint le but visé mais il l'a réalisé à hauteur de 99 %.

Tableau 43 : Campagne de masse rougeole/ Novembre 2006

	Cible	Vaccinés	CV	Enquête
Kolda	54 956	53 296	**97%**	92,9
Sédhiou	41 517	40 920	**99%**	93,2
Goudomp	22 144	24 926	**113%**	94
Vélingara	35 937	35 703	**99%**	91,8
Région	*154 554*	*154 845*	*100%*	*92,9*

Source : RM

VII.4 LA SANTE DE LA REPRODUCTION

En matière de santé de reproduction, on constate que, dans le district de Kolda entre 2005 et 2006, tous les taux de couverture ont baissé. En outre, on remarquera aussi que de la CPN1 à l'accouchement assisté, les taux baissent. Ainsi entre la CPN1 qui est subie par 75 % de la cible et la CPN 3 les taux de couverture sont réduits de moitié, et en plus le taux continue de baisser pour ce qui concerne les femmes enceintes qui se font assister lors de l'accouchement et passe à 31 %.

Dans le district de Sédhiou, on observe que les femmes qui viennent en CPN1 sont encore légèrement plus nombreuses que celles qui viennent en CPN3. La même observation est faite entre les sujettes à la CPN3 et celles qui accouchent avec assistance. Dans le Goudomp, les femmes se font consulter en CPN1 à hauteur de 75 % mais en CPN3 ce

pourcentage se réduit à 42 %. Celles qui se font assister à l'accouchement représentent 30 %.

Les CPON ne sont pas très fréquentes et cela se ressent à travers les taux enregistrés dans chaque district qui ne dépassent guère 15 % excepté à Vélingara où il atteint 23%.

Les femmes qui pratiquent la Planification Familiale ne sont pas nombreuses vu la faiblesse des taux par district et une moyenne de 2,8 % pour la région.

Les césariennes sont très rarement pratiquées dans la région. Pour l'année 2006, elles ont été pratiquées seulement dans le Kolda à hauteur de 1 % et dans le Sédhiou pour 0,8 %. On notera que la moyenne régionale de cette pratique est de 0,9%.

Tableau 44 : Santé de la reproduction

	KOLDA		SEDHIOU		GOUDOMP		VELINGARA		REGION	
	2005	**2006**	**2005**	**2006**	**2005**	**2006**	**2005**	**2006**	**2005**	**2006**
CPN1	100%	75%	87%	51%	73%	75%	168%	116%	**108%**	**79%**
CPN3	36%	38%	39%	50%	40%	42%	62%	36%	**43%**	**42%**
Acc Ass	29%	31%	39%	44%	31%	30%	62%	44%	**40%**	**40%**
CPON	6%	8%	3%	10%	5%	13%	22%	23%	**9%**	**13%**
PF	3%	4%	2%	2%	1%	1,6%	2%	2%	**2%**	**2,8%**
Césarienne	-	1%	-	0,8%	-	-	-	-	**-**	**0,9%**
TPI 2	37%	39%	14%	45%	5%	57%	49%	46%	**28%**	**44,9%**
PTME	-	15%	-	5%	-	17%	-	19%	**-**	**19%**
VAT1	113%	105%	85%	84%	63%	77%	91%	67%	**92%**	**72%**
VAT2	77%	77%	64%	70%	53%	65%	95%	84%	**74%**	**62%**

Source : RM

VII.5 QUELQUES MALADIES

VII.5.1   Paludisme

Le paludisme est une des causes de maladie les plus fréquentes surtout en zone humides et en période de pluies. Aussi on a enregistré 108 319 cas dans les quatre districts lors de la consultation externe de 229 501 individus. Parmi les 4422 cas d'hospitalisation, on en compte 2607 pour des cas de paludisme soit plus de 50 %.

Tableau 45 : Cas de paludisme selon l'âge du patient.

	Pat. Moins 5 ans		Pat. Plus 5 ans		Femmes. Enc.		*Total*	
	Total	Palu	Total	Palu	Total	Palu	*Total*	*Palu*
Consul. Externe	79 985	39 544	143990	67 381	5 526	1 394	*229501*	*108319*
Hospitalisation	700	538	2 507	1 466	1 215	603	*4 422*	*2 607*

Source : RM

Pour lutter contre cette pathologie, le planificateur a pensé à la promotion de l'usage de moustiquaire imprégnée. Ainsi, on en a imprégné 120 905 dont 30 091 dans le Kolda, 33 754 dans le Vélingara et 56160 dans le Sédhiou. Il est important de noter qu'on en a

imprégné plus que ce qui était prévu pour chaque district. En plus de cela, le prix des moustiquaires a été revu à la baisse pour être ramené à 1000F.

Tableau 46 : Evolution du nombre de moustiquaires imprégnées par district et pour la région.

Districts	Imprégnation de Moustiquaires	
	2005	**2006**
Kolda	28 148	30 091
Sédhiou	34 606	35 154
Goudomp	19 744	21 906
Vélingara	37 644	33 754
Région	**120 142**	**120 905**

Source : RM

VII.5.2   Tuberculose

L'objectif de dépistage était de d'atteindre au moins 70 % de nouveaux cas de tuberculose pulmonaire par frottis. La région a pu dépister 43,38 % mais en passant aux districts on voit que ce taux varie.

Les nouveaux cas de tuberculose pulmonaire à frottis positifs sont au nombre de 229. 72,9 % de ces patients ont pu être guéris, malheureusement 7,8 % d'entre eux ont trouvé la mort. Ce taux de guérison varie selon les districts médicaux. On note ainsi un taux de 80 % à Sédhiou, 72 % à Vélingara et 64 % à Kolda.

Pour ce qui est des décès Kolda a enregistré un taux de 12 %, Vélingara 5 % et Sédhiou 4 %.

TRANSPORT

INTRODUCTION

Le secteur routier du pays n'est pas très développé mais on constate aussi les énormes efforts consentis par l'Etat pour régler les problèmes liés aux déplacements à l'intérieur du pays. Ainsi on traitera dans ce chapitre le réseau routier, le parc automobile et les examens de permis de conduire.

VIII.1   LE RESEAU ROUTIER

VIII.1.1   Le réseau classé régional

Le réseau routier de la région n'est pas aussi développé qu'on l'aurait voulu. Il y a encore certaines localités, notamment celles situées dans le Nord de la région, qui sont coupées du reste de la région en saison des pluies. Aussi, la région est innervée par des routes nationales (RN), des routes départementales (RD) et des pistes.

Ainsi, on compte dans la région un réseau de routes bitumées d'une longueur de 568 km. Les routes non bitumées, quant à elles, comptent 613 km. Les pistes de la région mesurent ensemble 838 km. Il est a noté l'état dans laquelle se trouve actuellement ses routes bitumées de la région. En effet, excepté la route nationale qui va vers « Carrefour Ndiaye », les autres sont dans un piteux état avec plein de « nid de poule ». C'est un facteur important puisque limitant la circulation et surtout détériorant rapidement les organes des véhicules qui les empruntent.

Tableau 47 : Réseau routier régional

Dénomination	Numéro	Kilométrage
La route nationale	n° 04	78
La route nationale	n° 06	341,8
La route départementale	n°217	8,05
La route départementale	n°218	81,7
La route départementale	n°219	64
La route départementale	n°220	17
La route départementale	n°221	171
La route départementale	n°222	84
La route départementale	n°223	87
La route départementale	n°224	13,5
La piste n°	n°207	29,4
La piste n°	n°208	135,1
La piste n°	n°209	72
La piste n°	n°210	29
La piste n°	n°211	23
La piste n°	n°212	68
La piste n°	n°213	20
La piste n°	n°214	42
La piste n°	n°215	48
La piste n°	n°216	146
La piste n°	n°217	83
La piste n°	n°218	20
La piste n°	n°219	61
La piste n°	n°220	20
La piste n°	n°221	31
La piste n°	n°222	3,5
La piste n°	n°223	11
La piste n°	n°224	15
La piste n°	n°225	9
La piste n°	n°226	4
La piste n°	n°227	2
La piste n°	n°228	2,5
La route	n° 21	147
La route	n° 22	33
La route	n° 23	9
Total		**2009,55**

VIII.1.2   Le réseau communal

Avant la construction des nouvelles routes dans la ville, le réseau communal de routes était de 800 m de routes bitumées. Les travaux de réalisation de routes de l'état l'ont porté à 15,8 km.

On notera que les communes de Sédhiou et de Vélingara ne sont pas incluses dans le comptage des routes communales.

VIII.2   LE PARC

VIII.2.1   Le parc automobile

Le dernier numéro enregistré dans la base de données des immatriculations d'automobiles à Kolda, est le **KD 2579A à la date du 04/06/2007.** Normalement, on pourrait penser que le nombre de véhicules dans la région est de 2579. Cependant, il n'en est rien puisqu'il faut intégrer les réalités qui font que le nombre réel d'automobiles est inférieur à 2579. Ces réalités sont les suivantes : la destruction volontaire ou accidentelle, la vieillesse, les mutations vers d'autres régions et le parcage de véhicules pour de longues périodes dans les garages de mécaniciens. De fait, pour approcher le nombre d'automobiles circulant réellement, on utilise le nombre de véhicules qui ont passés la visite technique c'est-à-dire le « parc utile ». Il s'agit des automobiles qui se sont présentés régulièrement au contrôle technique annuel ou biannuel. Ce chiffre se rapprochera mieux de l'actif circulant. Ainsi pour l'année 2006, on a dénombré un certain nombre de véhicules qui se sont présentés à la visite technique dont le résumé suit :

- o 95 autocars
- o 99 taxis inter urbains
- o 134 taxis urbains
- o 399 voitures particulières
- o 192 camions
- o 64 camionnettes
- o 37 tracteurs routiers

En somme, la région a enregistré 1020 véhicules compte tenu de la périodicité biannuelle de la visite technique des véhicules de transport en commun de personnes.

VIII.2.2   Le parc de deux roues

Les véhicules de types deux roues, qu'elles soient motorisées ou non, ne sont pas assujetties à l'obligation du contrôle technique.

Pour l'année 2006, 59 véhicules motorisés de type « deux roues » ont été immatriculés. Il faut noter que beaucoup de ces véhicules échappe à l'immatriculation bien que celle-ci soit obligatoire pour les 40 cm^3 et plus.

En outre, il existe un important parc de charrettes et de bicyclettes qui évoluent dans l'informel.

VIII.2.3   Les permis de conduire

L'examen du permis de conduire est organisé tous les mois. Il comporte deux épreuves : une épreuve théorique et une épreuve pratique. L'épreuve théorique porte sur le code de la route. Les candidats ayant réussi cette épreuve passeront l'épreuve pratique qui consiste à tester la maîtrise et les capacités à conduire dans la circulation.

Pour l'année 2006, 1418 candidats se sont présentés pour la partie théorique mais seulement 664 ont pu réussir soit un pourcentage de 46.82%.

Pour la partie pratique, dans le courant de l'année 2006, on a enregistré 1370 candidats dont 627 qui ont pu réussir ce qui fait un taux e réussite de 45,75% au permis de conduire.

La moyenne du nombre de fois passé pour réussir l'examen théorique est de quatre et de trois pour l'examen pratique.

VIII.3   LE TRANSPORT EN COMMUN

VIII.3.1   Transport en commun de personnes

Il est effectué par les autocars de 19 à 40 places assises, les taxis inter urbains de 8 places communément appelé « 7 places » et les taxis urbains de 5 places. Par ailleurs, à Kolda commune, Madina douanes, Carrefour Diaroumé, Sénoba, Vélingara, Sédhiou et Bounkiling, il existe un certain nombre de « taxis clandos ». Ces « clandos » sont composés de petites fourgonnettes transformées en 07 ou 8 places et de voitures particulières de 5 places. Comme en témoigne leur appellation courante, il sont en nombre inconnu.

Les voitures régulièrement suivis et qui font le transport en commun sont réparties comme suit :

- o 95 autocars
- o 99 taxis inter urbains
- o 134 taxis urbains

VIII.3.2   Transport en commun de marchandises

Dans cette catégorie, on a enregistré un certain nombre de véhicules qui se sont présentés à la visite technique.

- o 192 camions
- o 64 camionnettes
- o 37 tracteurs routiers

Leur activité n'est pas totalement suivie, d'où le manque de statistiques sur leurs déplacements.

Il faut aussi remarquer qu'il s'agisse de transport en commun de personnes ou de marchandises, d'autres automobiles provenant d'autres régions du pays interviennent dans la région. En effet, dans la législation sénégalaise, les licences de transports attribuées le sont pour toutes les directions du pays.

ANNEXES

Projections de population - Données provisoires 2006						
Département de	Commune/ Communauté Rurale	Effectif Population active 2006	Population scolarisable (7- 19)	Population enfant (0-5 ans)	Population âgée (60ans et +)	Femmes en Age Reproduction 2006
Kolda	Bagadadji	5953	4692	3197	658	7 219
	Coumbacara	4338	4133	2630	518	6 154
	Dabo	8354	6174	3777	797	9 187
	Mampatim	10747	9055	5891	1121	14 183
	Salikégné	6151	5498	3637	845	8 388
	Dioulacoulon	3672	4650	2561	598	6 497
	Médina El Hadji	4710	3684	2286	611	5 115
	Saré Bidji	5450	5995	4011	943	8 952
	Tankato Escale	7395	5357	3389	880	7 802
	Fafacourou	6519	5672	3532	811	8 680
	Médina Yoro Foulah	11527	8347	5720	1086	12 928
	Ndorna	16754	13652	9698	1771	20 973
	Pata	8744	9214	6492	1180	14 198
	Kolda	18988	24353	8517	2580	36 710
	Total	119302	110478	65338	14398	166 828

Projections de population - Données provisoires 2006						
Département de	Commune/ Communauté Rurale	Effectif Population active 2006	Population scolarisable (7- 19)	Population enfant (0-5 ans)	Population âgée (60ans et +)	Femmes en Age Reproduction 2006
Sédhiou	Bona	4900	6542	2996	1006	9 245
	Bounkiling	7149	9431	5184	1349	13 969
	Diaroumé	10637	9494	5619	1209	14 512
	Ndiamacouta	13438	11282	7016	1470	17 864
	Diattacounda	10016	8293	4502	1155	11 168
	Djibanar	5094	4430	2277	636	5 763
	Samine Escale	9879	8840	4964	1163	12 197
	Bambali	5460	5605	3357	862	7 462
	Dianah-Malari	2817	3847	2262	576	5 518
	Diendé	5683	6717	3484	965	9 474
	Djirédji	5022	5308	3211	821	7 814
	Sakar	4213	4907	2851	757	7 093
	Bemet-Bidfini	2962	3858	1927	570	5 513
	Djibabouya	1593	1661	924	248	2 362
	Sansamba	4209	4806	2705	721	7 160
	Karantaba	5625	3900	2378	558	5 653
	Kolibantang	3583	3199	1797	481	4 359
	Niagha	4983	3074	1794	487	4 609
	Simbandi-Brassou	7063	4437	2524	662	6 573
	Tanaff	7880	6688	3154	927	9 273
	Goudomp	2764	3881	1601	424	5 278
	Marsassoum	1586	2768	1032	361	3 537
	Sédhiou	4174	7504	2588	773	10 868
	Total	130729	130471	70147	18183	187 155

Projections de population - Données provisoires 2006						
Département de	Commune/ Communauté Rurale	Effectif Population active 2006	Population scolarisable (7- 19)	Population enfant (0-5 ans)	Population âgée (60ans et +)	Femmes en Age Reproduction 2006
Vélingara	Bonconto	3343	3063	1772	416	4 608
	Linkéring	4467	4886	3073	689	7 285
	Médina-Gounass	12427	14111	8456	2238	21 285
	Sinthiang-Coundara	5645	5381	3839	778	8 781
	Kandia	9016	6649	4074	853	9 751
	Kounkané	12470	11199	6288	1275	17 138
	Némataba	3642	2995	1636	427	4 380
	Saré Coly Salé	6329	5567	3395	685	8 360
	Ouassadou	6969	6494	3533	843	8 998
	Paroumba	8700	8129	4670	949	11 769
	Vélingara	6801	9294	3757	874	14 408
	Total	79809	77768	44491	10028	116 724

	Prix unitaire	Quantité	Montant
1 EXPLOITATION FORESTIERE			
1-1-Combustible			
Charbon de bois	700	87927,5	61549250
Charbon de bois	1200	159895	191874000
Bois de chauffe	500	5622	2811000
Sous Total			**256234250**
1-2-Bois d'œuvre			
Cailcédrat (6dégagements)	30000	532	15960000
Véne mort (6 dégagements)	35000	6	210000
Dimb (01 degagement)	20000	121	2420000
Cailcedrat (6 dégagements)	30000	0	0
Neem (15 dégagements)	8000	15	120000
Fromager (01 degagement)	25000	1	25000
Kapokier (01 degagement)	12500	0	0
Dimb (01 degagement)	20000	0	0
Cola cordifolia (3 dégagements)	8000	3	24000
Rônier (01 degagement)	15000	2	30000
Ficus sp (01 dégagement)	8000	1	8000
Parkia biglo (6 dégagements)	8000	6	48000
Palmier (8 dégagements)	8000	8	64000
Santan	12000	115	1380000
Linké	25000	679	16975000
Kapokier (01 dégagement)	12500	56	700000
Sous Total			**37964000**

1-3-Bois d'artisanat			
Véne mort	35000	167	5845000
Dimb mort	20000	33	660000
Pirogue (Tomboiro noir)	15000	1	15000
Pirogue (Linke)	25000	4	100000
Rônier mort	15000	30	450000
Pirogue (cailcédrat)	30000	30	900000
Pirogue (tali)	15000	1	15000
Palmier mort	8000	6	48000
Autres espèces	3500	17	59500
Pirogue (Fromage)	25000	1	25000
Véne mort à usage de sculpture	500	300	150000
Véne mort à usage de sculpture	7350	4596	33780600
Dimb mort à usage de sculpture	5350	27397	146573950
Sous Total			**188622050**
1-4-Bois de service			
Panneau de crinting	300	25170	7551000
Tige de bambou	75	4100	307500
Piquet	200	17273	3454600
Piquet	100	0	0
Rotin	50	200	10000
Etais de coffrage	400	137	54800
Sous Total			**11377900**
1-5-Renouvellement carte			
Renouvellement CPEF	500	0	966500
Carte d'employé	3000	1842	5526000
Sous Total			**6492500**

1-6-PRODUIT DE CEUILLETTE			
Fruit et gousse			
Pain de singe	15	641854	9627810
Tamarin	15	105658	1584870
Madd	15	795770	11936550
Néré	15	143085	2146275
Nététou	15	390366	5855490
Gingimbre	30	45262	1357860
Oule	15	50	750
Koungham	15	92087	1381305
Ntaba	15	2136	32040
Dankh	15	15228	228420
Jujube	15	300	4500
Solom	15	67503	1012545
Noix de cajou	150	15	2250
Ditakh	15	52957	794355
Toll	15	28275	424125
Piment Noir	15	181335	2720025
Leung	15	5550	83250
Fruit de rônier	50	0	0
Gousses de sindieng	15	115	1725
Sous Total			**39194145**
1-6-2 Huile et vin			
Huile de palme	50	174132	8706600
Noix de palmiste	15	30	450
Noix d'acajou	15	100	1500
Huile de karité	50	430	21500
Miel	50	1005	50250
Vin d' acajou	50	610	30500
Vin de palme	50	280	14000
Sous Total			**8824800**

1.6.3-Gomme et Résine			
Gomme Mbepp	100	335	33500
Gomme Arabique	70	188	13160
Gomme diverse	15	1000	15000
Gomme rate	40	260	10400
sous Total			**72060**
1.6.4 Racine Ecorce et Feuille			
Cure dent	30	11138	334140
Ecorce de santan	30	50	1500
Feuille de Ronier	15	62516	937740
Eponge	50	0	0
Gowé	30	2770	83100
Gowé	15	1790	26850
Racines diverses	30	48898	1466940
Ecorces diverses	30	6643	199290
Encens	15	120	1800
Feuilles diverses	15	45	675
Sous total		**0**	**3052035**
1.6.5-Articles d'artisanat			
Balais	20	641614	12832280
Petit Rotin	50	480	24000
Balais avec manche	20	130	2600
Gros rotin	75	320	24000
Lit tara	600	711	426600
Chaise bambou	250	1	250
Chaise bambou	150	7	1050
Panier GM	70	0	0
Panier PM	35	30	1050
Nattes GM	200	0	0
Nattes PM	150	160	24000
Van	35	3768	131880
Tamis	50	1423	71150
Table	250	0	0
NattePM	50	0	0
Canapé	500	0	0
Lit en bambou GM	700	0	0
Lit en bambou PM	400	0	0
Sous Total			**13538860**

1.6.6-Objets d'art			
Djimbé GM	1500	0	0
Peigne	50	0	0
Mortier GM	750	26	19500
Mortier PM	375	6	2250
Pilon GM	150	0	0
Pilon PM	75	0	0
Calebasse	500	0	0
Calebasse PM	200	1094	218800
Ardoise	50	11712	585600
Pagaie	75	0	0
Balafon	500	0	0
Banc	300	0	0
Louche en bois	50	140	7000
Sous TOTAL			**833150**
Total recettes domaniales forestières			**566205750**